# ESSAI

SUR

# L'ÉQUITATION,

CONSIDÉRÉE

## SOUS LES RAPPORTS HYGIÉNIQUE, THÉRAPEUTIQUE ET PATHOLOGIQUE.

N° 36.

8.

## Thèse

PRÉSENTÉE ET PUBLIQUEMENT SOUTENUE
A LA FACULTÉ DE MÉDECINE DE MONTPELLIER, LE 4 MAI 1836;


PAR

*Louis-Victor-Napoléon Pitron,*

De Toulouse (HAUTE-GARONNE);

*Chirurgien Aide-Major au 11e Régiment de Dragons.*


POUR OBTENIR LE GRADE DE DOCTEUR EN MÉDECINE.

> La plus belle conquête que l'homme ait jamais faite est celle de ce fier et fougueux animal qui partage avec lui les fatigues de la guerre et la gloire des combats : aussi intrépide que son maître, le cheval voit le péril et l'affronte; il se fait au bruit des armes, il l'aime et le cherche et s'anime de la même ardeur.
> BUFFON.


A MONTPELLIER,

Chez Mme Veuve RICARD, née GRAND, Imprimeur, place d'Encivade, N° 3.

1836.

A MONSIEUR

LE BARON **DELAPORTE**,

COMMANDEUR DE LA LÉGION D'HONNEUR,

COLONEL DU 11$^{me}$ RÉGIMENT DE DRAGONS.

*En vous priant, mon Colonel, d'agréer l'hommage du fruit de mes travaux, je remplis un devoir d'autant plus doux, qu'il me permet de vous donner un témoignage public de ma vive gratitude et de mon dévouement sincère,*

V. PITRON.

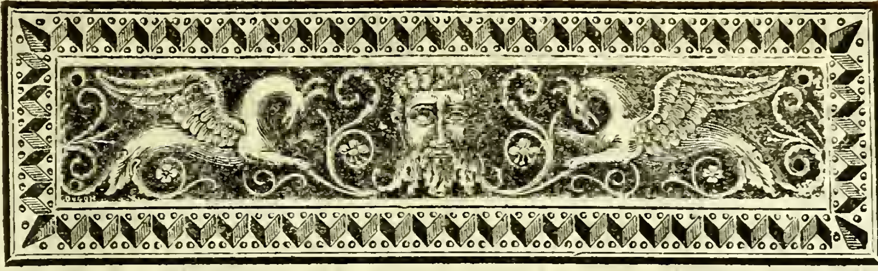
A

# MON EXCELLENT PÈRE,

Chevalier de la Légion d'honneur et de S^t-Ferdinand d'Espagne, Chirurgien principal d'armée et en chef de l'hôpital militaire de Toulouse.

*Tribut de reconnaissance, de respect et d'un amour filial qui ne se démentira jamais.*

V. PITRON.



# ESSAI

SUR

# L'ÉQUITATION,

CONSIDÉRÉE

## SOUS LES RAPPORTS HYGIÉNIQUE, THÉRAPEUTIQUE ET PATHOLOGIQUE.



*Considérations générales sur l'équitation.*

L'HOMME, par son adresse et son courage, dompte ou détruit tous les animaux, pour les faire servir à ses plaisirs ou à ses besoins; et quand il a tout vaincu autour de lui, il replie sa force contre

lui-même, et asservit son semblable. Mais, si j'en crois Buffon, la plus belle conquête qu'il ait jamais faite, est celle du cheval, qui partage avec lui les fatigues de la guerre, les plaisirs de la chasse et la gloire des combats : c'est une créature qui renonce à son être pour n'exister que par la volonté d'un autre, se livre sans réserve, ne se refuse à rien, sert de toutes ses forces, s'excède, et meurt même pour mieux obéir. Docile autant que courageux, il ne se laisse point emporter à son feu ; il sait réprimer ses mouvements, fléchit sous la main qui le guide, et obéissant aux impressions qu'il en reçoit, il se précipite, se modère ou s'arrête.

Dans le plan que je me suis tracé, je considérerai l'équitation: d'abord au point de vue hygiénique; j'examinerai en second lieu son efficacité thérapeutique, et je chercherai en troisième lieu à déterminer l'influence qu'elle peut avoir sur certaines maladies. Parmi les causes qui font le plus varier les effets de l'équitation, les allures du cheval occupent le premier rang : on sent, en effet, que cet exercice doit modifier l'économie d'une manière toute différente, selon le degré de lenteur ou de rapidité, selon le rhythme naturel ou acquis des mouvements du cheval, qui constituent ce qu'on nomme les allures.

Les differentes allures du cheval, tant naturelles que défectueuses, se rattachent à quatre principales, qui sont : le pas, le trot, le galop et l'amble ; ces allures sont à leur tour susceptibles de diverses modifications.

Dans le pas, le cheval élève alternativement deux extrémités dans la diagonale du plan de sustentation, tandis que les autres, fixées sur le terrain, sont prêtes à être élevées à leur tour. Dans cet état, le centre de gravité n'est point dérangé, le corps reste en équilibre, et communique au cavalier un léger mouvement qui ne peut point nuire à l'état de faiblesse dans lequel il peut se trouver ; cette marche peut être accélérée selon les besoins ou les désirs du malade.

Dans le trot, le cheval élève brusquement deux extrémités diagonalement opposées, leur lever et leur poser sont simultanés, de

sorte qu'ils occasionnent des succussions ou des sautillements continuels. De toutes les allures, c'est celle qui convient le moins à un malade.

Dans le galop, les muscles qui font agir l'avant-main soulèvent les extrémités antérieures ; ceux qui composent la croupe font fléchir les postérieures, et par une force d'élasticité, le tronc est porté en avant, les muscles du dos forment un mouvement ondulatoire qui transporte le cavalier d'arrière en avant sans le fatiguer; les personnes qui, par l'habitude de l'équitation, auront obtenu assez de force dans les organes pulmonaires, pourront supporter cette allure avec avantage, mais elles devront s'abstenir du galop forcé; dans ce cas, il y a gêne de la respiration, parce que l'air ne peut point arriver avec facilité dans les poumons, et de là résulte l'essoufflement qu'éprouvent ceux qui veulent se livrer à cette course avec trop d'ardeur.

L'équitation, ou l'art de se servir du cheval, remonte à la plus haute antiquité; si nous parcourons les annales de l'histoire, nous voyons l'Orient toujours célèbre par sa cavalerie : les Assyriens, les Mèdes et les Perses s'exerçaient, dès leur enfance, à manier un cheval avec autant de grâce que de facilité, et dans leurs chasses aventureuses, ils allaient, sur des coursiers fougueux, affronter les tigres et les lions. (Xenophon.) (Cyropédie, traité de l'équitation.)

L'Arabe, sous sa tente, élève et nourrit ce superbe quadrupède comme un membre de sa famille; il est fier de sa beauté, il montre avec orgueil ses titres de noblesse.

Si, franchissant l'antiquité, nous arrivons au moyen âge, nous voyons l'équitation faisant partout la base de l'éducation guerrière de la noblesse, et la chevalerie passionnée pour les tournois, image des batailles. Homme d'armes était synonyme d'homme de cheval; ils composaient presque en entier la force et l'élite de nos armées. Les siècles et les lumières ont apporté de grands changements dans nos mœurs et nos habitudes; quoi qu'il en soit, l'équitation est encore et sera toujours un des exercices les plus agréables et les plus utiles.

Parmi les auteurs qui de nos jours ont préconisé l'équitation et lui ont même accordé la préférence sur tous les autres exercices dans beaucoup de cas, nous citerons Hoffmann (*de motu*, *opt. corp. medicina*); Ramazzini (*de principum sanitate tuendâ*); Sydenham (*opusc.*, *cap.* 7); Cheyne (*de infirm. sanitate tuendâ*); Tissot (avis au peuple); Jacquin (de la santé, chap. 5); Reyne (prix de l'Académie de chirurgie); Van-Swieten (*commentaria in Boerhaavii oper. passim*).

L'équitation fait tenir le corps dans une position très-favorable à la libre expansion des viscères; elle favorise la circulation du sang en excitant les mouvements des artères et du cœur, de sorte que ce fluide est distribué d'une manière plus exacte et en plus grande abondance jusque dans les dernières ramifications du système capillaire; elle oblige le système musculaire à des mouvements et des efforts utiles qui expliquent son développement et sa vigueur; elle établit vers la surface du corps un centre de fluxion qui réveille le ton du système cutané, et amène une transpiration salutaire. Les douces agitations que l'équitation imprime aux poumons, peuvent être très-favorables; elles procurent une respiration plus grande et plus aisée. L'exercice à cheval diminue la sensibilité, la mobilité du système nerveux quand elle est vicieusement exaltée; en déterminant une distribution régulière des forces, il prévient et dissipe les affections spasmodiques que des irrégularités capricieuses de ces mêmes forces déterminent ou entretiennent.

Il est constant que l'exercice du cheval a une influence remarquable sur l'appareil gastrique; pris avant le repas, il ouvre l'appétit, développe les forces digestives, assure une élaboration des aliments plus prompte et plus parfaite. Après le repas, cet exercice montre encore une grande puissance sur l'action de l'estomac; le travail de la digestion s'exécute plus facilement, et la faim revient plus tôt, pourvu cependant que les organes gastriques de l'individu ne soient point atteints de débilité, et que l'allure du cheval ne soit pas trop dure et trop précipitée.

Le frottement du périnée et des organes de la génération, résultat de la position du cavalier, l'échauffement et l'excitation qu'il produit

peuvent avoir une influence très-énergique sur les organes générateurs.

Aristote a écrit que ceux qui vont à cheval sont plus enclins aux actes vénériens. Hippocrate, au contraire, dénonce cet exercice comme une cause de stérilité chez les Scythes, sans doute à cause du grand abus qu'ils en faisaient ; car je serais assez porté à croire que cet exercice, lorsqu'il est modéré, ne peut qu'exciter très-favorablement les propriétés vitales des organes reproducteurs.

*Emploi de l'équitation comme moyen hygiénique.*

Pour tirer de l'équitation les avantages qu'elle promet, il est plusieurs règles assez importantes qu'il faut observer : d'abord faire le choix d'un cheval doux, bien docile, qui n'ait point les mouvements rudes et fatigants, des allures douces, telles que le pas, et de temps en temps le petit galop ; l'amble doit être préféré : il opère le plus efficacement les bons effets dont nous avons parlé.

Tous les moments de la journée ne sont pas également propres à l'équitation : dans le printemps et l'été, on choisira le matin ou le soir ; tandis que le milieu du jour sera préférable en hiver et en automne. On évitera de monter à cheval immédiatement après le repas. Un air sec et tempéré est favorable ; une brise légère est préférable à un grand vent, ainsi qu'à un calme parfait. Relativement à la nature du sol, on devra choisir des lieux complantés d'arbres résineux et aromatiques. Celse désigne particulièrement les bois de lauriers. Un pays montagneux, inégal, est préférable à des plaines uniformes : ils ont l'avantage d'occuper l'esprit, en piquant sans cesse la curiosité ; de plus, l'air qu'on y respire est plus frais, plus pur, et les eaux limpides qu'on y rencontre ne dégagent point les miasmes des eaux stagnantes.

Les individus secs et bilieux choisiront pour promenade des prairies bien arrosées, où l'air frais et humide pourra tempérer l'ardeur de leur constitution ; les lymphatiques choisiront, au contraire, des endroits élevés, exposés au soleil et couverts de plantes aromatiques. Les tempéraments sanguins très-prononcés devront s'abstenir de

l'exercice du cheval, parce que, comme nous l'avons dit, il excite l'action du cœur et favorise l'hématose.

Il est bien reconnu que l'exercice est, de tous les moyens, le plus sûr pour conserver la santé. Sans être partisan outré de l'équitation, je pense que les promenades à cheval sont presque toujours préférables à celles qu'on fait en voiture, par la raison que ceux qui usent de ce dernier moyen continuent à mener une vie presque sédentaire, et de plus, enfermés comme ils sont le plus souvent, ils se trouvent privés des sensations que procurent les beautés de la campagne, et ne respirent point un air aussi pur.

L'exercice du cheval est un préservatif contre une foule de maladies auxquelles sont sujettes les personnes qui mènent une vie sédentaire dans la mollesse et l'inaction. Dans le repos, le corps s'engourdit et devient paresseux, l'appétit se perd, la graisse surabonde, les mouvements s'oblitèrent, et de là dérive la cacochymie, qui décompose l'organisation, et nous amène la goutte, le rhumatisme, les engorgements œdémateux, les flatulences, l'hydropisie, les maux de nerfs, etc.

Qui peut avoir vu, dit Socrate, un homme vivant dans un repos absolu devenir vieux et vigoureux? Le corps naît et se conserve en santé par le mouvement; il se corrompt et périt par le repos. (*Labor firmat, ignavia resolvit.* Hippocrate.) Celui qui croit se procurer de la santé en vivant dans l'inaction, est aussi peu sensé, dit Plutarque, que celui qui se condamnerait au silence pour perfectionner sa voix.

*De l'emploi de l'équitation dans le traitement des maladies.*

Sydenham nous donne la mesure du cas qu'il faisait de l'équitation comme secours thérapeutique, quand il dit qu'il a souvent pensé que si quelqu'un avait un remède aussi efficace que l'est l'équitation, et qu'il voulût en faire un secret, il pourrait aisément amasser de grandes richesses.

En effet, l'exercice du cheval agit sur nos organes comme un tonique très-puissant, très-efficace ; il est évident qu'il sera utile dans les maladies où il y aura relâchement des tissus vivants, inertie des mouvements organiques. Or, combien d'affections morbifiques sont produites et entretenues par cette cause !

Il s'est élevé de grandes discussions sur les effets de l'équitation par rapport à la phthisie pulmonaire : quelques auteurs l'ont regardée comme nuisible ; d'autres, au contraire, comme extrêmement efficace dans les deux premières périodes de cette maladie. Hommes sages, s'écrie Baumes, qui seuls pouvez m'intéresser ! c'est à vous que ma voix s'adresse : regardez la gymnastique comme le premier mobile de la santé de vos enfants, comme le plus grand des moyens contre l'aptitude pulmonique.

J'ose assurer, dit Sydenham, que le mercure n'est pas plus efficace dans la guérison de la syphilis, ni le quinquina pour la guérison des fièvres intermittentes, que l'exercice du cheval pour la consomption. Ce n'est point sur des raisonnements théoriques que s'appuie cet illustre auteur, mais bien sur une observation attentive et réfléchie : il assure lui-même qu'il a fait un très-grand nombre d'expériences à ce sujet. Quelques-uns de mes parents, ajoute-t-il, qui étaient attaqués de cette maladie, ont été guéris en continuant cet exercice par mon conseil ; car je savais certainement que tout autre remède, quelque précieux qu'il fût, ne leur aurait servi de rien.

J'ai vu, dit Saucerotte, dans le cours de l'été 1765, un militaire qui, après la guérison d'un coup d'épée pénétrant dans la poitrine, était tombé dans une espèce de marasme, et même de cacochymie, ne pouvant faire quelques pas dans sa chambre sans éprouver une oppression violente et une lassitude extrême. On lui ordonna de monter sur un cheval doux, sur lequel on le posa la première fois. D'abord il ne se livra à cet exercice qu'à la distance de cinq cents pas, deux fois la journée ; il l'augmenta peu à peu, et en ressentit des effets si salutaires, qu'au bout de huit jours, il put monter seul et faire une demi-lieue ; enfin, au bout de six semaines de continuation de cet exercice augmenté de jour en jour, il se trouva jouir de la meilleure santé.

Les éloges que Sydenham donne à l'équitation ont paru exagérés à un grand nombre de médecins ; il est sûr qu'à n'en juger que par les expressions de cet auteur, on reconnaît cette exagération ; il est à regretter qu'il n'ait point rapporté des histoires particulières des phthisies qu'il avait traitées si heureusement par ce secours : alors on pourrait s'assurer dans quelle espèce, dans quelle période de phthisie il a pu obtenir de si heureux effets.

En dernière analyse, je conclurai que l'équitation peut être considérée comme un excellent moyen contre la phthisie commençante ; elle est évidemment contre-indiquée dans le cas où la réaction inflammatoire est trop vive, où l'éréthisme général annonce un travail intérieur qui prépare à la fonte des tubercules ; alors, comme on sait, l'art est impuissant, et le médecin est réduit au rôle de consolateur.

Si de là nous passons à l'interminable catalogue des maladies nerveuses, nous verrons cet exercice recommandé par Whitt et Sydenham dans les affections hystériques et hypocondriaques, dans les cas de névralgie, de céphalalgie chronique, de toux, de palpitations nerveuses, de danse de St-Guy, etc.

La plupart des agents tirés de la matière médicale me paraissent avoir un inconvénient très-grave dans le traitement des affections nerveuses ; ils rappellent sans cesse aux individus qui les prennent qu'ils sont malades, et c'est précisément ce qu'il importe de leur faire oublier. Les affections nerveuses tiennent de près aux maladies de l'esprit ; elles affectent le corps dans la partie qui s'approche le plus près de l'âme, tout comme les affections morales, beaucoup de névroses n'existent plus dès que l'on n'y prête plus d'attention ; aussi la plupart des médecins ont-ils reconnu l'insuffisance des agents thérapeutiques, et ont-ils eu recours aux distractions et aux exercices. Or, parmi les moyens de ce genre, l'équitation est à préférer à tous les autres. Cet exercice absorbe en entier l'attention de l'individu qui s'y livre, le distrait pleinement de toutes les idées pénibles auxquelles il a coutume de se livrer, et qui, résultant de la maladie, deviennent une des causes les plus puissantes de son entretien et de son augmentation.

M. Pinel assure avoir guéri des hypocondriaques en leur faisant conduire un cabriolet dans les rues les plus peuplées de Paris, et en leur faisant répéter très-souvent cet exercice. Sous ce rapport, l'équitation a les mêmes avantages et plus marqués encore; outre qu'elle occupe l'attention, elle la distrait puissamment par les secousses qu'elle imprime au corps.

Il est d'observation qu'un des meilleurs moyens pour absorber l'attention de la force morale, qui se tourmente si souvent elle-même, consiste à la perdre, à l'user dans les mouvements des muscles; et chacun peut observer sur lui-même qu'il n'y a rien de mieux qu'une promenade à cheval pour dissiper l'inquiétude et le chagrin. (*Gaudet equis et aprici gramine campi.* Virgile.)

Le célèbre Tronchin n'imagina rien de mieux pour les dames vaporeuses de la cour de Louis XVI, que de leur ordonner de balayer elles-mêmes leurs appartements. Je pense qu'il eût atteint le même but d'une manière plus agréable et moins répugnante pour ses malades, s'il leur avait conseillé des promenades à cheval.

L'équitation est excessivement recommandable dans le traitement de la chlorose ou pâles couleurs, lorsque toutefois les personnes affectées de cette maladie veulent bien s'y soumettre; elle est même considérée si avantageuse sous ce rapport, que l'on doit s'efforcer de vaincre leur répugnance pour ce genre d'exercice.

Je préfère, dit M. Chambon, les promenades à cheval, parce qu'elles sont moins fatigantes, parce que l'attitude dispose les fluides à se porter en bas, et que la secousse modérée qu'imprime la marche du cheval se communique à tout le corps; mais je voudrais que les filles montassent à la manière des hommes : la divarication des extrémités inférieures favorise la circulation; cette position est moins gênante que celle de côté; celle-ci cause de l'engourdissement, parce que le tronc se plie pour être vis-à-vis la tête du cheval, pendant que le bassin reste posé longitudinalement sur son dos, l'épine se contourne, et les viscères du bas-ventre sont comprimés; il y a d'ailleurs une sorte d'excitation dans les parties extérieures de la génération, qui est utile pour les jeunes filles qui ne sont point réglées.

Quand elles montent à la manière des hommes, il en résulte un ébranlement des nerfs qui se distribuent à la vulve, au périnée et à l'anus; et cette sorte de commotion donne plus de ressort aux parties que j'ai nommées, ainsi qu'à celles qui leur sont adhérentes. C'est sans doute pour ces raisons que les femmes voluptueuses aiment beaucoup l'exercice du cheval; s'il ne fait pas une impression semblable sur les jeunes filles, qui ne distinguent pas encore des sensations qui s'expliquent chez elles d'une manière si obscure, ces sensations n'en déterminent pas moins une affluence de liquides dans les organes de la génération, et cet état contribue à ouvrir les vaisseaux qui sont destinés à verser le sang menstruel.

L'exercice à cheval est éminemment indiqué dans les fluxions inférieures, si elles ne s'accompagnent pas d'une trop grande irritation, et si cet exercice est pris avec la modération convenable. Ce moyen est excessivement recommandable dans tous les cas de diarrhée chronique sans inflammation, même sans irritation, et à plus forte raison sans lésion organique. L'irritation que le frottement de la selle entretient constamment à l'extrémité inférieure du rectum, irritation qui se propage, par voie de continuité, dans toute l'étendue du gros intestin, explique suffisamment la constipation que l'on observe généralement chez les cavaliers. Je crois encore que l'équitation pourrait être employée très-avantageusement dans ces leucorrhées atoniques qui désespèrent les malades par leur durée, et le médecin par leur résistance aux agents thérapeutiques les plus puissants comme les plus variés.

On pourrait encore se servir de ce moyen, mais avec beaucoup de ménagements, dans les catarrhes chroniques de la vessie marqués par tous les caractères du relâchement et de la débilité. Il est très-sûr que la secousse du cheval porte sur la vessie, l'irrite et l'engage à se contracter avec plus de force, ce qui explique le besoin fréquent qu'ont les cavaliers d'uriner.

Dans le scorbut, maladie essentiellement adynamique, l'équitation ranime les forces languissantes, et concourt puissamment à favoriser le réveil de l'énergie vitale et de la tonicité fibrillaire presque anéantie.

J'en dirai autant pour ce qui concerne le scrofule, les fièvres intermittentes d'automne, qui affectent le plus souvent le type quarte, qui se montrent si rebelles et s'accompagnent le plus souvent d'obstructions de la rate et du foie. On l'a encore préconisée contre les maladies cutanées, et même contre la goutte, malgré l'opinion de Celse, qui a dit : *equitare podagris alienum est.*

En résumant tout ce que nous venons de dire sur l'efficacité thérapeutique de l'équitation, nous pouvons rallier autour de trois indications principales tous les avantages qu'on en retire : 1° tonifier l'économie en général, et l'appareil nutritif en particulier ; 2° déterminer un mouvement excentrique capable de produire une diaphorèse salutaire, et de rompre les spasmes des viscères ; 3° enfin, porter dans l'âme une douce sérénité qui l'enlève aux sentiments de ses maux, en épanouissant le système nerveux, et balançant d'une manière heureuse son éréthisme par l'activité du système musculaire.

*Des maladies qu'entraîne l'équitation.*

Après avoir parlé des avantages de l'équitation, sous les rapports hygiénique et thérapeutique, il me reste à faire connaître les maux que son abus peut produire. Dans ce chapitre figureront naturellement les hernies, les varices, les courbatures, les hémorroïdes, les hémoptysies, et plusieurs maladies des voies urinaires et des organes de la génération.

Les dangers qu'entraîne l'équitation sont plus ou moins grands, selon l'état et la constitution du cavalier, et le long usage qu'il peut faire de ce mode d'exercice.

Les mouvements trop accélérés du cheval peuvent entraîner la rupture de quelques vaisseaux du poumon, et occasionner une gêne dans la respiration.

Il est certains individus à qui les mouvements brusques du cheval donnent des vertiges : outre les risques qu'ils courent, par l'impossibilité de guider à leur gré leur monture, ils ont à craindre que la tête ne s'affecte d'une manière fâcheuse.

On a depuis long-temps remarqué que les maladies des testicules étaient très-communes chez ceux qui font un grand usage de l'équitation : il arrive souvent que, faute de précautions, les testicules se trouvent pressés contre la selle par le poids du corps, et à la suite de cette lésion peuvent survenir des tumeurs carcinomateuses dans ces organes, ou des amas d'eau entre les diverses membranes qui en forment les enveloppes. On a cru aussi observer que les personnes qui montent le plus à cheval sont celles qui sont les plus sujettes aux affections des reins.

Mais ce qui est bien singulier, c'est l'inaptitude à la génération qu'éprouvent bientôt les hommes qui passent constamment à cheval une grande partie de leur vie. On était tenté de regarder comme fort exagérée l'assertion d'Hippocrate, qui avait remarqué que les Scythes comptaient parmi eux beaucoup d'hommes impuissants. On voit, en lisant le traité des airs, des eaux et des lieux, avec quelle sagacité le Père de la médecine avait prévu les circonstances auxquelles il faut rapporter cet effet singulier.

S'il était permis de hasarder quelque conjecture sur le motif qui avait engagé la nation entière des Scythes à regarder l'impuissance comme une maladie venue des dieux, et à révérer ceux qui en étaient atteints, on pourrait dire que les législateurs, qui avaient bien senti les vices du genre de vie qui obligeait les individus à faire un usage continuel de l'équitation, n'avaient pas voulu faire connaître au peuple la cause de ses dangers, et leur avaient, au contraire, attribué une origine céleste, de peur que les Scythes, qui ne pouvaient conserver leurs mœurs et leur liberté que par cette manière de vivre, ne fussent tentés de l'abandonner. En effet, il n'est pas vraisemblable que les hommes éclairés de la nation ne reconnussent bientôt la cause du mal ; mais il était de leur intérêt de la taire, et même d'attribuer quelque honneur à ceux qui en étaient atteints.

Ce qui prouve combien Hippocrate avait eu raison de regarder l'habitude d'être à cheval comme la cause de cette impuissance, c'est l'observation que certains voyageurs ont faite à l'égard des Mamelouks, qui menaient une vie analogue à celle des Scythes. Brown a remarqué

que les Mamelouks, quoique en général robustes et bien faits, voyaient très-rarement naître des enfants de leurs mariages. Il est vrai que cet auteur croit pouvoir assigner à ce fait une cause tout-à-fait morale : selon lui, les femmes se faisaient avorter, parce que les enfants, même des chefs, ne jouissaient d'aucune considération. Cette raison, en faveur de laquelle on ne cite aucun appui, aucune autorité, pas le moindre fait, ne serait peut-être pas venue aussitôt dans l'esprit du voyageur, s'il avait été médecin et s'il avait connu l'observation d'Hippocrate. Celle-ci me paraît très-applicable à ce cas, et je crois qu'on ne peut attribuer qu'à l'habitude de l'équitation le faible degré d'impuissance dont étaient atteints les Mamelouks.

Il n'est pas étonnant qu'ils n'aient point éprouvé, au même degré que les Scythes, cette affection singulière : ceux-ci vivaient dans un pays froid et humide ; ils avaient, d'après la remarque d'Hippocrate, un tempérament lâche et phlegmatique ; leurs extrémités inférieures étaient pendantes par le défaut d'étriers ; les Mamelouks, au contraire, habitaient une contrée extrêmement chaude, où tout porte au plaisir de l'amour ; en outre, ils étaient presque assis sur leur cheval, et par conséquent on ne doit pas être surpris que les progrès de la maladie n'aient été ni aussi rapides, ni aussi prononcés chez eux.

Une dernière observation, que je citerai à l'appui de ce que je viens de dire, c'est qu'on trouva, après la mort de Charles XII, roi de Suède, que les organes de la génération de ce prince étaient de beaucoup diminués. On sait qu'il avait passé une grande partie de sa vie à cheval, et n'avait guère connu que les fatigues. Ce fait m'a paru si vraisemblable, que je n'ai pas craint d'y ajouter foi et de le rapporter.

De ce que je viens de dire, je conclurai que le mouvement du cheval, entretenant les organes de la génération dans un état de surexcitation permanente, doit contribuer à blaser, à épuiser d'une manière précoce la sensibilité de ces mêmes organes, en déterminant à la longue un collapsus proportionné à l'éréthisme dont ils ont été trop long-temps le siége.

L'équitation a aussi une grande tendance à déterminer le dépla-

cement des intestins : elle paraît diriger plus particulièrement les mouvements de ces viscères vers la partie inférieure et antérieure de la cavité abdominale ; et la forme des pantalons, qui ne presse le ventre qu'au-dessus du nombril, rend plus aisé le passage des intestins à travers les obstacles que la nature a opposés à leur sortie.

Je termine ici la tâche que je m'étais imposée : j'aurais dû peut-être m'étendre plus longuement sur le sujet dont je me suis occupé ; mais, pressé par le temps et les circonstances, je borne ici ma carrière. Si, en remplissant la tâche exigée, j'ai pu mériter l'indulgence de mes professeurs, il ne me reste d'autres vœux à former que ceux dictés par la reconnaissance.

FIN.

# FACULTÉ DE MÉDECINE
## DE MONTPELLIER.

### PROFESSEURS.

MM. DUBRUEIL, Doyen, Anatomie.
BROUSSONNET. } Clinique médicale.
CAIZERGUES. }
LALLEMAND, *Examinateur.* } Clinique chirurgicale.
SERRE. }
LORDAT. Physiologie.
DELILE, *Président.* Botanique.
DUPORTAL. Chimie.
DUGÈS. Path. chir., opérations et appareils.
DELMAS. Accouchemens
GOLFIN, *Examinateur.* Thérapeutique et matière médicale.
RIBES, *Suppléant.* Hygiène.
RECH, *Examinateur.* Pathologie médicale.
BÉRARD. Chimie médicale-générale et Toxicologie.
RENÉ. Médecine légale.

### AGRÉGÉS EN EXERCICE.

MM. VIGUIER.
KUHNHOLTZ, *Suppl.*
BERTIN.
BROUSSONNET fils, *Examin.*
TOUCHY.
DELMAS fils.
VAILHÉ.
BOURQUENOD.

MM. FAGES.
BATIGNE, *Examinat.*
POURCHÉ.
BERTRAND.
POUZIN.
SAISSET.
ESTOR.

La Faculté de Médecine de Montpellier déclare que les opinions émises dans les Dissertations qui lui sont présentées, doivent être considérées comme propres à leurs auteurs; qu'elle n'entend leur donner aucune approbation ni improbation.

# MATIÈRE DES EXAMENS.

1er Examen. *Physique, Chimie, Botanique, Histoire naturelle, Pharmacologie.*

2e Examen. *Anatomie, Physiologie.*

3e Examen. *Pathologie interne et externe.*

4e Examen. *Thérapeutique, Hygiène, Matière médicale, Médecine légale.*

5e Examen. *Accouchemens, Clinique interne et externe.* (Examen prat.)

6e et dernier Examen. *Présenter et soutenir une Thèse.*

# SERMENT.

En présence des Maîtres de cette École, de mes chers condisciples et devant l'effigie d'Hippocrate, je promets et je jure, au nom de l'Être Suprême, d'être fidèle aux lois de l'honneur et de la probité dans l'exercice de la Médecine. Je donnerai mes soins gratuits à l'indigent, et n'exigerai jamais un salaire au-dessus de mon travail. Admis dans l'intérieur des maisons, mes yeux ne verront pas ce qui s'y passe ; ma langue taira les secrets qui me seront confiés ; et mon état ne servira pas à corrompre les mœurs, ni à favoriser le crime. Respectueux et reconnaissant envers mes Maîtres, je rendrai à leurs enfants l'instruction que j'ai reçue de leurs pères.

Que les hommes m'accordent leur estime, si je suis fidèle à mes promesses ! Que je sois couvert d'opprobres et méprisé de mes confrères, si j'y manque !